

Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche

Vogüé, date

Le Bassin
Versant
de
l'Ardèche
regroupe
11 EPCI,
soit
150 communes
ardéchoises,
gardoises et
lozériennes,
2 400 km²,
1 000 km
de rivières,
130 000
habitants...
plus du
double
en été !

Affaire suivie par :
Audrey GUYON
inondations@ardeche-eau.fr

N/Réf. : référence courrier

Référence bénéficiaire : COMMUNE + référence parcelle ou COMMUNE + N°SIRET

Objet : Lancement d'une campagne de réduction de la vulnérabilité des bâtis situés en zone inondable

PL : plaquette d'information sur le dispositif, coupon réponse et fiche COVID

Madame, Monsieur,

Le bassin versant de l'Ardèche est sujet aux crues cévenoles, rapides et qui peuvent être particulièrement dévastatrices. Ces phénomènes étant difficiles à empêcher, il est nécessaire que nous apprenions, tous, à mieux « vivre avec les inondations ».

Votre bien est situé en zone inondable dite « fréquente ». Pour vous aider à mieux faire face à ce risque, en collaboration avec votre commune, l'Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche (EPTB) va lancer le dispositif Ardèch'Alabri. Il s'agit d'un programme d'aide à la réduction de la vulnérabilité des bâtis face aux inondations, qui consiste dans un premier temps à réaliser un **diagnostic GRATUIT** de votre bien. Puis si des mesures de protection s'avèrent nécessaires, le dispositif vous permettra également d'obtenir un accompagnement et des aides financières pour leur mise en œuvre. L'objectif final étant de mieux protéger votre foyer et votre bien en cas d'inondation sur votre commune.

Afin de présenter ce dispositif, vous trouverez ci-joint une plaquette d'information.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le portail web des inondations de l'EPTB Ardèche inondations.ardeche-eau.fr ou joindre l'équipe Ardèch'Alabri au 07.49.76.12.16.

De plus, vous trouverez également joint au présente courrier une enquête à retourner, par courrier, mail à l'adresse alabri@ardeche-eau.fr ou à déposer dans votre mairie.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'EPTB du Bassin
Versant de l'Ardèche
Pascal BONNETAIN**

**Le maire de XX
XXX**

La Commission
Locale de l'Eau
poursuit
l'animation
concertée
du SAGE
du bassin
versant.

